

L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS 2017-2018 DES BPJEPS « ÉDUCATEUR SPORTIF » ET « ANIMATEUR SOCIOCULTUREL »

Fiche régionale : PAYS DE LA LOIRE

Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) conduit à des métiers en contact avec le public dans des interventions de face à face pédagogique ou d'encadrement d'activités. 70 % des diplômés en emploi se déclarent, dans l'enquête d'insertion au niveau régional, éducateurs ou entraîneurs sportifs, animateurs socioculturels ou directeurs d'accueils de mineurs (ACM), un an après la délivrance du diplôme.



821 DIPLÔMÉS BPJEPS
en région PAYS DE LA LOIRE

→ 554 dans le sport (soit 67 %)

→ 267 dans l'animation (soit 33 %)

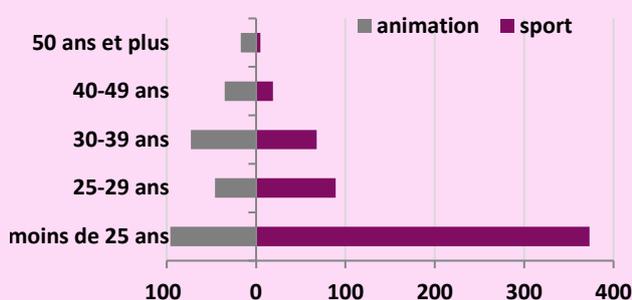


Part des femmes

31 % dans le sport

70 % dans l'animation

Répartition par âge des diplômés



TAUX D'EMPLOI* : 88 %

→ 90 % dans le sport

→ 82 % dans l'animation

62 % d'emploi à temps plein

62 % dans le sport

61 % dans l'animation

53 % d'emploi à durée indéterminée

53 % dans le sport

53 % dans l'animation

11 % travaillent à leur compte

15 % dans le sport

3 % dans l'animation

L'emploi occupé est en lien direct avec le BPJEPS pour 76 % des diplômés

→ 76 % dans le sport

→ 76 % dans l'animation

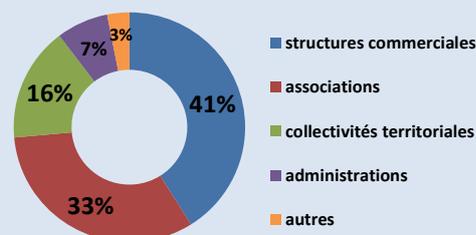


82 % des diplômés de la région en
emploi travaillent en Pays de la Loire

ALTERNANCE

29 % des diplômés en emploi travaillent
dans leur structure d'alternance

Des employeurs diversifiés



Source : Enquête IDJEPS 2019, INJEP-MEDES, Direction des Sports, DRAJES.

* : Taux d'emploi : nombre de diplômés qui se déclarent en emploi divisé par le nombre total de diplômés sortants (hors ceux de nouveau en formation).
Les caractéristiques de l'emploi concernent l'activité principale (la plus rémunératrice) en cas de plusieurs emplois occupés simultanément.

Champ : Diplômés BPJEPS entre mai 2017 et avril 2018 (hors équivalence).